



ASSOCIATION « PAU A VELO »  
COMpte-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
du 27 novembre 2013 - 20h à 22h 30'  
au centre social la Pépinière

Administrateurs présents : Geneviève Masse, Pierre Grand, Hervé Cadillac, Christophe Nussbaumer, Jany Darracq, Georges Darracq, Didier Malifarge, Damien Lalaude, Hervé Buéri, Thierry Gallerand, Sébastien Lamy

Administrateurs excusés : Monique Mari, Philippe Marchina, Pierre-Louis Pichon

Administrateur absent : Monique Percelay

Adhérents présents : 47

## 1/ Introduction

Le quorum du quart des 183 adhérents (46) étant atteint, sans compter les 34 pouvoirs, l'assemblée générale peut commencer.

Le président Pierre Grand remercie les adhérents d'être venus nombreux et commence la séance.

L'association en chiffres pour 183 adhérents (dont 13 nouveaux adhérents : 13 agglomération, 0 hors-agglomération)

- \_ 102 Cycladines (56%)
- \_ 81 Cycladins (44%)
- \_ 124 Palois(es) (68%)
- \_ 59 Hors Palois(es) (32%)
- \_ 120 Adhésions familiales (65%)
- \_ 63 Adhésions individuelles (35%)
- \_ 0 Étudiant (0%)

Depuis décembre 2002, 1 005 adhérents !

Lescar 2 (0); Lons 4 (0); Billère 6 (1) Jurançon 8 (0); Gan 3 (0); Gélès 11 (0); Mazères-Lezons 3 (1); Bizanos 11 (1); Idron 5 (0); Artiqueloutan, Sendets, Ousse, Lée 0 (0); Pau 124 (10)

Hors Agglomération : 6 : Pontacq : 2, St Castin : 1, Thèze : 2

**La diminution du nombre des adhérents depuis 4 ans se poursuit. Nous en comptons 287 en 2009, nous ne sommes plus que 183 cette année.**

## 2/ Rapport d'activités et faits marquants 2013

Pierre Grand présente et commente tous les événements créés par l'association au cours de l'année 2013.

- Salon Asphodèle en décembre
- Fête du vélo du 31 mai au 3 juin , avec le Grand prix Altermobile et la location de vieux vélos et costumes d'époque.
- Portes ouvertes de La Pépinière le 19/09/2013
- Dix balades dominicales
  
- Contribution du groupe aménagements cyclables :
  - Les nombreuses réunions avec les services de la ville de Pau et de l'agglomération permettent de formuler nos propositions sur les chantiers en cours, dont le bus-tram pour lequel nous avons donné notre avis au commissaire-enquêteur. La mise en place des 100 tourne-à-droite et des 16 impasses débouchantes constitue un réel progrès pour le cycliste en ville.
  
- Contribution du groupe animation :
  - Action de promotion du déplacement à vélo dans les lycées :
    - Défi vélo inter-lycées
    - Vélo-orientation
    - Atelier sécurité routière
  - Contribution au fonctionnement de la vélo-école avec le centre social du Hameau. Georges et Pierre participent à l'apprentissage du vélo par des femmes souvent maghrébines une après-midi par semaine. A ce jour quarante personnes ont pu apprendre, même si leur intégration dans la circulation urbaine demeure à être perfectionnée.

**Ce rapport d'activités est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.**

## 3/ Rapport financier 2013

En l'absence du trésorier, Pierre présente et commente le rapport financier.

Le bilan 2013 montre un solde positif de 3 581,24 €, recettes : 10 962,76 €, dépenses : 7 401,52 €. Sur le plan des recettes, 20% proviennent des adhésions, contre 33% en 2012, 53% des subventions, contre 47% en 2012. La subvention de la mairie de Pau est de 1 500 € pour le fonctionnement, et 2 500 € pour des actions spécifiques. Nous avons obtenu de la prévention routière une subvention pour le défi inter-lycées de 1 800 €.

**Résultat du vote sur le bilan 2013 : unanimité moins une abstention.**

Le budget prévisionnel 2014 laisse apparaître des recettes pour 10 681 € et des dépenses pour 7 900 €, soit un solde positif de 2 781 €. Plusieurs adhérents font remarquer :

- qu'un budget prévisionnel doit être équilibré et ne pas prévoir de solde,
- que les dépenses ne mentionnent pas les frais pour le futur défi inter-lycées, ni pour la formation de Georges à l'action vélo-école, ni pour la communication nécessaire pour remonter le nombre d'adhérents.

Après une discussion animée, il est convenu de rajouter à ce budget prévisionnel 3 lignes dans les dépenses : Défi inter-lycées : 1 800 €, formation vélo-école : 500 €, communication : 500 €.

Ce qui laisserait apparaître un solde résiduel négatif de 19 €, qu'il s'agira de niveler.

**Ce budget 2014 remanié est soumis au vote : unanimité moins trois abstentions. Le Trésorier et la Trésorière Adjointe se rencontreront prochainement pour apporter les modifications nécessaires.**

### 3/ Charte des déplacements actifs

Hervé Cadillac présente les 11 points de la charte qui sera soumise aux futurs candidats aux élections municipales en mars 2014. Chacun d'eux devra se positionner pour, contre ou indifférent sur chacun des 11 points. Les réponses reçues seront publiées sur le site Internet de « Pau à Vélo ».

#### **DIALOGUER**

1. Nommer un(e) délégué(e) vélo au sein de chaque municipalité, supervisant la création du Schéma Directeur puis sa mise en œuvre et servant d'interlocuteur auprès du public.
2. Consulter « Pau à Vélo » sur tous les aménagements urbains.
3. Inviter « Pau à Vélo » à participer aux Commissions circulations.

#### **AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS**

4. Toujours prendre en compte les Personnes à Mobilité Réduite et les piétons dans les nouveaux aménagements, et mettre aux normes l'existant (*Loi sur l'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics du 11 février 2005, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007*).
5. Lors de tous les travaux de voirie, réaliser les aménagements cyclables en cohérence avec le plan de circulation (*LAURE, Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996*).

#### **METTRE EN COHÉRENCE LES AMÉNAGEMENTS**

6. Créer un plan de circulation définissant une hiérarchisation de la voirie :
  - ☞ Axes de transit à 50 km/h : pistes cyclables et feux spécifiques vélos aux intersections protégées.
  - ☞ Quartiers résidentiels à 30 km/h : diminuer le trafic de transit, supprimer les passages piétons, généraliser la priorité à droite, développer la cohésion et la valorisation du quartier.
7. Mettre en place des aménagements spécifiques devant les établissements scolaires :
  - ☞ Création de zones de rencontre (ou zones piétonnes).
  - ☞ Suppression du stationnement devant chaque établissement.
8. Systématiser les zones piétonnes ou zones de rencontre en cœur de ville.
9. Réaliser la partie de la voie verte du gave devant traverser l'agglomération.

#### **LE CODE DE LA RUE**

10. Généraliser les aménagements spécifiques du Code de la Rue :
  - ☞ « Tourne-à-Droite » aux feux.
  - ☞ Doubles Sens Cyclables.
  - ☞ Sas Vélos aux feux.

#### **INVESTIR DANS LES DÉPLACEMENTS ACTIFS**

11. Consacrer 10% du budget voirie de la commune aux déplacements actifs :
  - ☞ Mise en accessibilité de la voirie aux Personnes à Mobilité Réduite et aux piétons.
  - ☞ Développement et entretien des voies cyclables.

Après discussion, une ligne est rajoutée dans le paragraphe 10 : *impasses pénétrantes*.

**Soumise au vote, cette nouvelle charte des déplacements actifs est adoptée à l'unanimité.**

### 4/ Rendez-vous en 2014, et questions

- . implantation des parking vélos le long du trajet bus-tram
- . soirée anniversaire « Pau à Vélo » samedi 7 décembre avec balade nocturne dès 18h et repas ensuite
- . salon Asphodèle les 13-14-15 décembre à la foire exposition
- . semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2014
- . congrès FUB à Toulouse les 23-24 mai 2014
- . fête du vélo le 1<sup>er</sup> juin 2014 avec grand prix Altermobile

Question sur la proposition d'Hervé Cadillac d'acquérir une machine à graver les vélos, coût de 2 000 € environ. Il est relevé que cela représenterait 20% du budget de l'association. Certaines personnes préféreraient qu'elle soit achetée en partenariat avec d'autres associations FUB en Aquitaine.

**Le principe de cette acquisition est porté au vote : seulement 5 personnes votent pour l'achat par « Pau à Vélo » d'une machine à graver. Cette proposition est donc pour l'instant rejetée. Mais elle sera à nouveau discutée et examinée ultérieurement par le CA.**

## **5/ Election du Conseil d'Administration**

Les membres du CA sont renouvelables par moitié tous les ans.

Trois administrateurs ne souhaitent pas se représenter : Geneviève Masse, Monique Percelay et Monique Mari

Six administrateurs sont renouvelables et se représentent : Hervé Cadillac, Jany Darracq, Georges Darracq, Christophe Nussbaumer, Hervé Buéri, Pierre Grand.

Six membres ne sont pas renouvelables et se maintiennent : Damien Lalaude, Philippe Marchina, Didier Malifarge, Thierry Gallerand, Pierre-Louis Pichon, Sébastien Lamy

**Tous les candidats proposés et membres à renouveler sont élus à l'unanimité par les adhérents.**

**Les membres du conseil d'administration pour l'année 2014 seront donc 12 :**

**Philippe Marchina, Hervé Cadillac, Jany Darracq, Georges Darracq, Didier Malifarge, Christophe Nussbaumer, Damien Lalaude, Hervé Buéri, Pierre Grand, Thierry Gallerand, Pierre-Louis Pichon, Sébastien Lamy.**

**Le CA se réunira le mercredi 22 janvier pour désigner les membres du Bureau.**

## **6/ Nouvelle modalité d'adhésion à l'association**

Pour essayer d'enrayer la diminution du nombre d'adhérents, nous proposons un nouveau type d'adhésion par tacite reconduction d'une année sur l'autre, en autorisant un prélèvement direct sur leur compte. Chaque adhérent étant libre d'interrompre ce prélèvement à tout moment. Courant janvier 2014, chaque adhérent recevra les conditions de ce type d'adhésion. Nous comptons ainsi pérenniser les adhésions, sachant qu'un grand nombre de personnes peuvent oublier de renouveler année après année.

## **7/ Buffet de Jany et Verre de l'Amitié**

Comme de tradition à « Pau à Vélo », un buffet attrayant et varié attend les participants de l'AG, pour échanger encore un peu dans une ambiance agréable sur les thèmes chers à notre association. Encore une fois un tout grand merci à Jany et Georges, qui se donnent beaucoup de peine pour le succès de la convivialité de « Pau à Vélo ».

Le secrétaire,  
Didier Malifarge